

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 29 octobre 2020.

En début de séance, une présentation financière et budgétaire est faite aux élus par Monsieur le Maire et la Secrétaire Générale de Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les primes de fin d'année aux agents Et précise que les crédits nécessaires à cette dépense figurent aux articles 6411 et 6413 du budget 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une dérogation pour l'obtention d'une place au colombarium de la commune, à des habitants de Châtenoy et autorise le Maire ou un Adjoint à signer les documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le projet de création d'une aire de camping-cars pour un montant de 109 515,46 € HT, adopte le plan de financement de ce projet, sollicite une subvention de 87 612,37 € HT au PETR-Leader pour lesdits travaux, soit 80% du montant du projet HT, et charge le Maire de toutes les formalités relatives à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de vendre pour un montant de 150 000 € HT, l'ensemble immobilier situé à Bellegarde, cadastré AE 265, pour une superficie totale de 2303 m², sous condition que le pétitionnaire s'engage à réaliser le projet de création d'un Centre d'Art Contemporain, demande que cette condition soit précisée dans l'acte de vente, et autorise le Maire ou un Adjoint à signer les pièces et documents afférents à ce dossier.